PORTRAIT

Philippe Genty : LE MAIRE DES PETITS RUISSEAUX

Une commune qui vit de l'électricité depuis cinquante ans, *et des ombrières au-dessus des bus*

494 kWc
sur le parking d'Aqualône

600 MWh
par an

Saint-Maurice-l'Exil · Isère

Maire de Saint-Maurice-l'Exil



© Kodadrone

Saint-Maurice-l'Exil · 6 889 habitants

À Saint-Maurice-l'Exil, en Isère, l'électricité est une vieille histoire. CNR (Compagnie nationale du Rhône) a aménagé le fleuve en 1976. En 1985, la centrale nucléaire arrive. En juillet 2024, c'est Solarhona, une filiale de CNR, qui met en service 1 200 panneaux au-dessus du parking du centre aquatique Aqualône. Philippe Genty, le maire, raconte un projet plus petit, et pas si simple.

1 200
panneaux bifaciaux

120
places de parking abritées

600 MWh
par an : 250 personnes

600 000 €
investis par Solarhona

Le déclic

UNE CONVERSATION INFORMELLE

Le projet est inscrit au programme de mandat. Il naît d'échanges informels entre un adjoint chargé des bâtiments et de la transition énergétique, qui s'y connaît, et TE38, la structure qui organise le groupement d'achat d'énergie de la commune.

Il faut d'abord convaincre : une partie des élus se montre réticente au photovoltaïque.

AQUALÔNE, SOUS LES OMBRIÈRES

120 places.

À près de 4 mètres de haut, les ombrières laissent passer les bus du complexe sportif.

© Kodadrone

Le projet

UN SEUIL À TENIR

Il fallait rester sous 500 kWc. Le parking d'Aqualône convient, et il donne de l'ombre. La commune lance un appel à manifestation d'intérêt pour conventionner sur le domaine public, et Solarhona arrive dans un second temps.

Autorisations en 2022, chantier en janvier 2024, mise en service en juillet. Solarhona investit 600 000 €, et exploite la centrale pour trente ans.

« Il n'y a pas de petit projet. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. »

Philippe Genty · maire de Saint-Maurice-l'Exil

Ce qui a coincé

ATTENDRE LE RACCORDEMENT

> « Une fois tout construit, prêt à produire, il a fallu être très patient, et attendre la disponibilité d'Enedis pour la mise sur le réseau. »
>
> *Philippe Genty*

Ce que ça a changé

L'OMBRE D'ABORD

> « Les habitants retiennent surtout l'ombrage dont ils bénéficient. Le loyer pour la commune n'était pas le facteur déterminant. »
>
> *Philippe Genty*

Les panneaux bifaciaux laissent filtrer la lumière, et le parking devient un espace abrité pour des manifestations publiques.

Le message aux maires voisins

IL FAUT LE VOULOIR

> «C’est un long parcours semé d’embûches. Il faut y croire, il faut le vouloir. On s’engage sur le long terme.»
>
> *Philippe Genty*

Aux parlementaires, il demande de la visibilité pour les acteurs de l’énergie, et surtout de la constance dans les réglementations.

Saint-Maurice-l'Exil

FUN FACTS

- En 2025, Solarhona a réalisé une deuxième ombrière dans la commune : 323 kWc, sur le parking communal d'un terrain de sports.
- Le projet a été calibré pour rester sous les 500 kWc.
- L'installation produit l'électricité de 250 personnes.
- Un mini-golf voisine les ombrières.

Votre commune aussi a son projet solaire ?

Écrivez son nom en commentaire.

Sources : réponses écrites de Philippe Genty, 3 novembre 2026 ; L'Écho du Solaire, 8 octobre 2024 ; Solarhona, 12 novembre 2026 ; Ville de Saint-Maurice-l'Exil ; INSEE. Texte et citations soumis à sa validation.